

# Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) <sup>(1)</sup> M<sup>r</sup> BARTOLI BASTIEN (président de l'association Stage Dive)

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de 3<sup>o</sup> catégorie à <sup>(2)</sup> STAGE DIVE FESTIVAL au  
Théâtre el. Millemari

du 25/04/2026 à 17 heures 00  
au 26/04/2026 à 01 heures 00

Les renseignements figurant sur cet imprimé seront utilisés pour la mise à jour d'un fichier informatisé, soumis aux droits d'accès en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 31/03/2026  
signature

## Arrêté du Maire

n° de l'arrêté

2026/95

Je soussigné(e) Nicolas BARTHE maire de Toulouges

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique ;

Vu <sup>(3)</sup>

Arrête :

M<sup>(1)</sup> M<sup>r</sup> BARTOLI Bastien (président de l'association Stage Dive Festival P)

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3<sup>o</sup> catégorie

à <sup>(2)</sup> EL MIL LEMARI

du 25/04/2026 à 17 heures 00  
au 26/04/2026 à 01 heures 00

à l'occasion de <sup>(3)</sup>

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

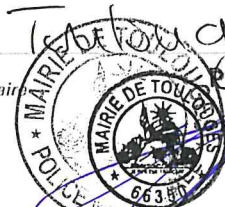
(1) Nom, prénoms, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé

Fait à Toulouges, le 31/03/2026  
Le Maire Pour le Maire empêché,  
le 1<sup>er</sup> Adjoint



Laurent LOPEZ